

L'Année de la régulation 2001

Économie, Institutions, Pouvoirs

PRESSES DE SCIENCES-PO

Catalogue Electre-Bibliographie avec le concours des services de documentation de la FNSP

Année de la régulation (L'), 5, 2001-2002 / éd. Association recherche et régulation – Paris : Presses de Sciences Po. 2001.

ISBN 2-7246-0857-7

RAMEAU : régulation (théorie économique)
économie du développement
développement économique

DEWEY : 338.7 : Economie de la production. Politiques et programmes de développement économique

Public concerné : Niveau universitaire. Public motivé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droits (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

Couverture : Emmanuel Le Ngoc

© 2001 . PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

De Simiand à l'École de la régulation

Philippe STEINER¹

Résumé . Cet article examine les liens entre l'économie positive durkheimienne de François Simiand et Maurice Halbwachs et la théorie de la régulation. L'article montre que dans leurs travaux des années 1930 consacrés aux États-Unis, les deux durkheimiens ont repéré les éléments essentiels définissant le mode de régulation fordiste. Par ailleurs, on relève l'existence d'une même posture critique de la théorie économique orthodoxe avec l'exigence d'une prise en compte des dimensions sociologiques et historiques de l'activité économique. Néanmoins, l'impact direct de l'école durkheimienne sur la théorie de la régulation est faible ; l'article propose pour conclure une conjecture selon laquelle le projet d'une économie sociologique à l'origine de la Revue économique a pu faire le lien entre les deux groupes.

Dans sa critique de la théorie orthodoxe, comme dans ses développements théoriques originaux, l'École de la régulation se trouve entretenir des affinités avec l'économie positive française, notamment celle développée sous le nom de sociologie économique par les durkheimiens, au premier rang desquels figurent François Simiand (1873-1935) et, dans une moindre mesure, Maurice Halbwachs (1877-1945)². Les uns et les autres font valoir l'importance de la sociologie et de l'histoire pour développer une théorie économique qui échappe aux

1. Université Lille III – Philippe.steiner@dauphine.fr

2. Je remercie Alain Béraud, Ludovic Frobert, Lucien Gillard, Johan Heilbron et Bruno Théret pour leur lecture critique d'une première version de ce travail. Les remarques des referees m'ont ensuite été très utiles pour clarifier nombre de points. Suivant la formule habituelle, je reste seul responsable des insuffisances du texte final.

difficultés que rencontre, hier comme aujourd’hui, la théorie économique³. Pourtant cette filiation semble négligée et elle passe comme inaperçue aujourd’hui encore. Il est vrai que l’économie positive française est oubliée, notamment dans la formulation qu’en a donnée Simiand⁴.

Nous proposons de montrer en quoi, et dans quelles limites, l’économie positive durkheimienne a partie liée à la démarche de l’École de la régulation. Pour ce faire, on partira de la manière dont Simiand et Halbwachs ont considéré l’économie américaine dans l’entre-deux-guerres. Cet exemple ne vient pas par hasard : on sait le rôle qu’a tenu l’étude du cas américain (Aglietta [1976]) dans la genèse de la théorie de la régulation⁵. Le rapprochement est instructif en montrant la similitude entre les deux approches sur un point essentiel. Il ne s’agit pourtant pas de faire de Simiand et de Halbwachs des « précurseurs » cheminant, dès le début des années 1930, sur la voie qui mènera aux énoncés centraux définissant la régulation fordiste. En premier lieu, on expliquera donc pour quelles raisons les deux durkheimiens s’engagèrent dans d’autres voies. Puis, au-delà de cet exemple, on indiquera que la méthodologie mise en œuvre rattache ces deux moments hétérodoxes de l’économie politique française avec

3. L’ouvrage récent consacré à Simiand (Gillard et Rosier [1996]) ne fait que quelques allusions cursives à cette question, essentiellement pour noter que l’apport de Simiand est ignoré par Robert Boyer— à l’exception peu notable d’une référence générique dans un article consacré aux relations entre histoire et théorie économique (Boyer [1989], p. 1399). Ce dernier ne fait référence qu’aux institutionnalistes, pour s’en démarquer systématiquement (Boyer [1986], p. 21, 23, 34, 76, 81, 91-97) tant cette référence apparaît compromettante dans le cadre de la théorie économique contemporaine. L’ouvrage collectif destiné à faire le point sur l’École de la régulation n’offre, lui aussi, rien de consistant sur la question. Les articles consacrés aux antécédents historiques de ce courant de pensée s’efforcent de nouer le lien avec Marx— dont l’influence est clairement revendiquée, même s’il s’agit d’un Marx fortement retravaillé— et avec les institutionnalistes américains, négligeant ainsi précisément la tradition française de sociologie économique, pourtant proche des institutionnalistes (Gislain et Steiner [1999]). L’article d’Alain Wolfesperger [1977], véritable diatribe contre l’économie politique à la française, ne s’embarrasse pas de rechercher sérieusement les origines du sociobéisme qu’il dénonce chez les économistes de la période 1945-1970. Plus curieusement encore, cette filiation ne ressort pas non plus d’un ouvrage récent consacré à l’économie hérodote française (Weiller et Carrier [1994]) ou de celui consacré à l’œuvre de Simiand (Frobert [2000]).

4. Par économie positive, on entend en général la position méthodologique défendue dans l’entre-deux-guerres en France, position selon laquelle l’usage unilatéral d’une méthode (abstraite ou historique) se révèle insuffisante (Aftalion [1938], p. 1-3 ; Denis [1938] *passim* ; Priou [1939], p. 144 et suiv. ; Marjolin [1941], 3^e partie). C’est donc une prise de position qui fait suite à la querelle des méthodes lancée en Allemagne à la fin du XIX^e siècle. La difficulté réside toutefois dans le fait que l’appellation d’économie positive recouvre des différences sensibles entre les auteurs qui s’en réclament ou sont rangés dans ce courant. Simiand, par exemple, très sévère envers la théorie abstraite, donne l’impression de défendre un positivisme extrême, seulement soucieux de dégager des régularités statistiques ; Albert Aftalion, reprenant les concepts de la théorie autrichienne afin de les confronter aux données empiriques, est alors plus proche de la *Synthetic Economics* de Henri Moore que rejette Simiand. Cette opposition demande cependant à être maniée avec précaution dans la mesure où, selon Gaëtan Pirou et surtout selon Robert Marjolin [1941, p.345, 348-351], l’œuvre de Simiand s’écartera parfois de ses préceptes méthodologiques, surtout les plus extrêmes d’entre eux. En conséquence, nous considérerons ici que Simiand a une théorie— la sociologie, entendue comme une théorie du comportement social — grâce à laquelle il interprète les régularités empiriques fournies par l’histoire et les statistiques. Nous désignerons cette approche par le terme d’économie positive durkheimienne (ou encore de sociologie économique durkheimienne), réservant le terme générique d’économie positive à ceux [Aftalion, Marjolin] qui s’en tiennent aux considérations rationnelles offertes par la théorie économique orthodoxe pour les confronter aux faits empiriques fournies par les statistiques.

5. « Les États-Unis sont, pour la théorie de la régulation, ce que l’Angleterre représentait pour Marx. [...] C’est à partir d’une étude de l’économie américaine depuis la guerre de Sécession que Maglietta a exposé les concepts de base de la théorie de la régulation.» (Boyer et Saillard [1995], p. 378.)

pour prolongement l'accent placé sur certaines dimensions des institutions économiques, comme les représentations ou les croyances et l'on proposera finalement une conjecture quant aux liens concrets à même d'expliquer le maintien d'une telle tradition après la seconde guerre mondiale.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE SELON LES DURKHEIMIENS

Publiant leurs premiers travaux positifs dans le tout début du XX^e siècle, les deux principaux sociologues économistes durkheimiens n'accordent pas d'importance particulière aux États-Unis. La thèse de Simiand [1907] porte sur les salaires dans l'industrie du charbon en France ; celle de Halbwachs [1912] examine la consommation ouvrière à partir d'enquêtes de budgets en France et en Allemagne. Toutefois, dans l'entre-deux-guerres, l'économie et, plus généralement, la société américaine vont progressivement s'imposer à eux comme une expérience majeure.

L'importance du cas américain pour la sociologie économique durkheimienne

L'influence se marque d'abord en termes intellectuels. En effet, avec le travail de comptes rendus destinés à nourrir les pages de *L'Année sociologique* [1897-1913], de *Notes critiques – Sciences sociales* [1901-1906] et des *Annales sociologiques* [1934-1940], les deux durkheimiens prennent contact avec la pensée des auteurs américains (Thorstein Veblen, John R. Commons et Wesley C. Mitchell) que nous appelons maintenant les institutionnalistes. Cette prise de contact est profonde, elle est réciproque⁶. L'impact des travaux durkheimiens aux États-Unis est avéré : les ouvrages de Simiand sur les salaires et les cycles économiques sont connus et appréciés par les spécialistes⁷. Halbwachs a été *visiting professor* à l'université de Chicago au début des années 1930, et il a été marqué par la découverte d'un monde si différent de l'Europe. Ces indications factuelles prennent leur sens si on les rapporte à la dynamique de recherche des deux durkheimiens.

Sur la lancée de ses recherches d'avant guerre, Halbwachs s'intéresse aux études de budgets ouvriers publiées en Allemagne et aux États-Unis dans les

6. Le rapprochement entre les deux formes de sociologie économique a fait l'objet de travaux spécifiques (Gislain et Steiner [1995]; [1999]). Rappelons seulement deux faits : premièrement, l'ouvrage de Veblen sur la consommation est connu et apprécié par Simiand très tôt [1899], et il constitue une référence de choix dans le travail de Halbwachs sur la consommation et sur les classes sociales (Halbwachs [1905]; [1912]). Deuxièmement, Mitchell a été frappé par la similitude des critiques adressées à l'économie politique orthodoxe par Simiand et par Veblen, au point d'en traduire des passages à son usage personnel.

7. Sans revenir sur les institutionnalistes, on peut retenir que Henry L. Moore [1911] utilise les statistiques de Simiand dans ses travaux sur le salaire – en prenant soin, il est vrai, de se démarquer de sa méthode – et, selon le témoignage de Halbwachs, Paul Douglas accordait une grande importance à ces mêmes travaux (lettre de Halbwachs à sa femme du 14 novembre 1930, Archives Halbwachs, IMEC).

années 1930 (Halbwachs [1933]). Si les premières confirment ses propres résultats en matière d'évolution des quatre grands groupes de dépenses (alimentation, habillement, logement, autres), il n'en va plus de même des données américaines à cause du phénomène des hauts salaires et du développement du quatrième poste (dépenses autres) qui explose comparativement à ce qu'il en est dans le cas européen (Baudelot et Establet [1994]). Dès la fin du XIX^e siècle, Simiand a été très attentif aux questions monétaires américaines : par la suite, le *Cours d'économie politique* professé au Conservatoire national des arts et métiers accorde beaucoup d'importance au phénomène de la rationalisation économique que Simiand rapporte à l'économie américaine. Un professeur spécialement attiré par les questions liées au travail, à la mécanisation et à l'organisation dans l'entreprise ne pouvait laisser de côté un tel sujet⁸ : tout le deuxième volume de ce *Cours* y est consacré⁹. La crise de l'économie américaine retient bien évidemment aussi son attention et on peut lire l'ensemble du *Cours* à la lumière de ce « tremblement de terre dans le domaine économique » (Simiand [1929-1931], I, p. 10). Mais cela seul ne peut suffire à expliquer l'intérêt que Simiand porte à l'évolution de l'économie et de la société américaines. En effet, cela ne serait qu'une circonstance contingente et extérieure à la dynamique de son travail de recherche. Or tel n'est pas le cas, ainsi qu'il prend la peine de s'en expliquer dans le début d'un ouvrage consacré aux États-Unis (Simiand [1934a]). Cherchant à récuser l'idée que son travail – en fait, un enseignement donné en 1933-1934 au Collège de France – participerait au flot d'interprétations à chaud de la crise économique américaine et mondiale, il insiste sur le fait qu'il se propose d'examiner le cas américain pour répondre à des objections qu'on lui a adressées à la suite de la publication de son grand ouvrage *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*. Fondé sur les seules données statistiques françaises, l'ouvrage n'est-il pas trop étroitement basé sur un ensemble de faits limités à une situation nationale (Simiand [1934a], p. 13) ? En réponse, Simiand envisage une enquête plus large susceptible d'apporter confirmation aux thèses centrales défendues quelques années plus tôt tout en suivant la même ligne méthodologique, à savoir : une fois qu'une séquence analytique a pu être mise en évidence grâce à une « expérience » (une élaboration précise de données statistiques interprétées

8. Au Cnam, Simiand a d'abord été nommé comme professeur d'organisation du travail et associations ouvrières [1919] avant de devenir professeur d'économie politique et de législation ouvrière [1923]. Il reste attaché aux questions concrètes liées au monde du travail en participant, à partir de 1925, aux activités du BIT. Rappelons finalement qu'il est nommé au Collège de France sur une chaire d'histoire du travail (Gillard et Rosier [1996], p. 269-273).

9. À son habitude, Simiand ne confine pas le phénomène de la rationalisation à un seul cadre national, et il envisage l'affaire aussi bien dans le cadre français, allemand ou américain. Il faut toutefois mentionner le fait qu'il n'était pas le seul à procéder de cette manière, comme le montre l'ouvrage d'André Fourgeaud [1929]. Toutefois, à la différence de ce dernier, Simiand insiste sur l'origine américaine de l'organisation scientifique du travail : « C'est au États-Unis, en effet, que depuis la fin du XIX^e siècle et plus encore au début du XX^e se sont développées les idées et la pratique d'aménagement des entreprises, que l'on appelle volontiers aujourd'hui, de façon courante mais nous le verrons assez incomplète, taylorisme, fordisme. » (Simiand [1929-1931], II, p. 8.)

sociologiquement), il est utile de la confirmer en montrant sa capacité explicative sur d'autres expériences¹⁰.

Les caractéristiques de l'économie américaine selon Simiand

Centré sur le phénomène de la rationalisation, le deuxième volume du *Cours* donne l'occasion à Simiand de synthétiser sa perception de la situation américaine : « Ainsi le système se résume : marché intérieur réservé, avec crédit et monnaie ‘dirigée’, revenus des diverses classes soutenus pour une haute capacité d’achat, organisation centralisée pour une haute productivité à prix de revient abaissé et prix de vente ménageant de larges profits. » (Simiand [1929-1931], II, p. 12.) La même série d'idées sera mobilisée à la fin du volume suivant (*ibid.*, III, p. 681-689) lorsque Simiand oppose aux réflexions d'Irving Fisher sur la stabilité du dollar sa propre thèse sur l'organisation des déséquilibres, seule mesure susceptible de favoriser le progrès économique.

Un vaste marché protégé, un système monétaire et financier dont l'organisation s'est défait des canons du libéralisme économique, une organisation de la production axée sur les gains de productivité et liée à de hauts salaires pour absorber une production accrue, une structure des marchés qui n'est plus celle de la concurrence : voilà les cinq traits qui caractérisent la situation américaine. Tous ne seront pas étudiés avec la même intensité : le protectionnisme américain, notamment, est à peine effleuré dans le volume III du *Cours* qui expose le mouvement général vers le protectionnisme à partir du dernier quart du XIX^e siècle. Néanmoins, cette présentation synthétique et vigoureuse permet de marquer la spécificité institutionnelle du cas américain puisque Simiand déclare immédiatement que le taylorisme et le fordisme ne sont pas aisément transposables (*ibid.*, II, p. 13) – le cas allemand est lui-même particulier, notamment en raison d'un régime monétaire différent – et la France n'a ni les dimensions, ni la structure productive qui lui permettent de s'aligner sur l'un ou l'autre de ces deux modèles¹¹.

On peut être tenté de dire que, par sa méthode très empirique, Simiand n'est qu'un observateur méticuleux et consciencieux. Pourtant, si l'on suit son *Cours*, une vision structurée de l'organisation économique américaine dans ses dimensions industrielles, commerciales, financières et sociales apparaît clairement parce que des relations fonctionnelles fortes sont établies entre les éléments avec lesquels il a caractérisé ce système social¹². Pour en dégager les grandes lignes, on peut centrer la présentation sur trois domaines : l'organisation de la

10. C'est la démarche durkheimienne typique telle qu'elle est exprimée dans le dernier chapitre des *Règles de la méthode sociologique* et telle qu'elle est mise en œuvre dans *Le suicide*. Simiand l'avait faite sienne dès son premier ouvrage sur les salaires dans l'industrie charbonnière [1907].

11. Simiand insiste sur la place de l'agriculture en France qui ne peut être sacrifiée, comme c'est le cas aux États-Unis, sur la multiplicité d'entreprises moyennes au lieu des grandes entreprises américaines ou allemandes, et sur le poids important des industries de luxe en France (*ibid.*, p. 22-24).

12. Il suffit de comparer le traitement que Simiand et Fourgeaud [1929] réservent à la question pour marquer combien la démarche de Simiand est éloignée d'un simple travail de collation d'informations.

production (c'est-à-dire le taylorisme et le fordisme *stricto sensu*), la relation entre production et répartition, la place de la monnaie et de la finance.

L'organisation de la production

Simiand approche la question de l'organisation scientifique du travail à partir du conflit sur les salaires nominaux, placé dans une perspective historique longue. Si au XIX^e siècle, la baisse du coût de production a été recherchée au moyen de celle des coûts salariaux (*ibid.*, p. 92-93), il n'en va plus de même désormais : la baisse du coût de production passe par la hausse de l'effort ouvrier et patronal, c'est-à-dire par la hausse de la productivité (*ibid.*, p. 93). Comment expliquer cette transformation et quelles en sont les conséquences socio-économiques ? L'émergence de l'organisation scientifique du travail, dit Simiand (*ibid.*, p. 78-82), a eu lieu aux États-Unis parce qu'il y existe une rareté relative de main-d'œuvre depuis toujours et que les salaires, déjà élevés, le sont encore plus depuis la guerre de Sécession. Voilà pourquoi, malgré l'ancienneté du principe de division du travail (Smith), l'existence d'ingénieurs (Euverte) ayant mis, en Europe, l'accent sur le caractère incitatif de hauts salaires¹³, c'est aux États-Unis, à la fin du XIX^e siècle, que l'organisation scientifique du travail prend naissance concrètement. Quant à la conséquence socio-économique de tels rapports de production, Simiand la voit dans le fait que, désormais, si l'on veut obtenir un effort accru de l'ouvrier, il faut que celui-ci soit directement intéressé à cet effort : « Il faut obtenir l'adhésion, la volonté, la bonne volonté de la main-d'œuvre. » (*Ibid.*, p. 101.) C'est là que Simiand voit la nouveauté apportée par Taylor, à côté de l'effort d'organisation scientifique du poste de travail et de l'atelier, et de la sélection de l'ouvrier par l'intérêt. À la suite d'une leçon consacrée aux différentes formules de calcul de l'intéressement de l'ouvrier au rendement, il explique que, quelle que soit la formule retenue pour la détermination du salaire avec prime au rendement, le problème majeur demeure celui de la confiance entre les deux parties : « Ainsi, toutes les formules, lorsqu'elles sont bien appliquées, peuvent amener un rendement optimum et aucune par contre ne protège contre tous les effets fâcheux (du côté de la gestion économique ou du côté de l'action ouvrière) une direction qui ne sait pas ou ne peut établir bien et durablement des bases de tarif ou de rendement. Les formules nouvelles compliquent et augmentent alors les difficultés plus qu'elles ne les préviennent. » (*ibid.*, p. 117.) En évoquant le problème de la confiance, il ne s'agit pas pour Simiand de se réfugier dans quelque formule vague, car il explique que seule une organisation ouvrière forte peut assurer cette confiance du côté ouvrier : « C'est une première condition en effet, lorsqu'on s'adresse à une main-d'œuvre intelligente et soucieuse de savoir à quoi elle s'engage contre un certain rendement, de pouvoir lui exprimer de façon compréhensible et vérifiable par elle, les bases du décompte et les applications faites de ces bases dans les divers cas. Cela implique que, pour les déterminations un peu compliquées, cette

13. Sur cet auteur, peu connu, on peut se reporter à la présentation qu'en a donnée Bernard Mottez dans sa remarquable étude des théories patronales du salaire (Mottez [1966], p.69-74).

condition souvent ne peut être pratiquement satisfaite entre l'individu ouvrier et la direction des entreprises ou ses représentants ; elle ne le peut qu'avec, par exemple, une organisation ouvrière suffisamment constituée et représentée pour qu'il y ait de l'une et de l'autre part, information suffisante et suffisamment égale. » (*Ibid.*) En d'autres termes, lorsque la confiance est ainsi placée au cœur du rapport salarial, il convient de lui donner une assise institutionnelle forte pour qu'elle puisse être opérationnelle.

Le développement du machinisme est bien sûr associé à cette modification de l'organisation du travail. Simiand insiste sur la relation entre le machinisme et la structure du marché en expliquant que le machinisme taylorien ou fordien est fortement conditionné par la taille du marché, la rationalisation des fonctions commerciales, la taille des entreprises et les formes de la concurrence. La taille du marché est rapportée à l'importance du continent nord-américain et au protectionnisme dont Simiand a relevé l'importance en ouverture de son *Cours*. La fonction commerciale lui paraît une nouveauté liée au phénomène de la rationalisation – il consacre d'ailleurs une leçon entière (*ibid.*, leçon 9) à cette question en s'appuyant sur la réflexion de Henri Fayol. Là encore, l'approche n'est pas essentiellement technique car Simiand souligne la dimension psychologique de la fonction commerciale, notamment au niveau de la publicité (*ibid.*, p. 148-152). Avec l'augmentation de la taille des entreprises, sensible aux États-Unis et en Allemagne, des phénomènes nouveaux apparaissent : la dissociation entre capital et direction d'une part, la place de l'activité financière de l'autre. L'accroissement des entreprises entraîne une division fonctionnelle des tâches au niveau de la direction elle-même, et en conséquence la fonction entrepreneuriale – ce que Simiand appelle la « Mise en œuvre » – se sépare de la possession du capital et devient un facteur de la production auquel il accorde une grande importance (*ibid.*, leçon 26). Quant à la structure des marchés, Simiand en a d'abord traité dans le premier volume de son *Cours* en examinant les notions de cartels et de trusts ; dans le volume suivant, ce qui est peu commun chez lui, il s'en tient à une approche théorique dans deux leçons où il présente des réflexions allant à l'encontre d'un agent économique maximisateur¹⁴ et de la théorie de l'équilibre général (qu'il n'expose pas correctement d'ailleurs). L'importance pratique de la concurrence monopoliste tient à ce qu'il y voit des tentatives diverses de la part des producteurs pour régulariser les conditions économiques, c'est-à-dire modérer les hausses et les baisses de prix tout en maintenant ces derniers au-dessus de ce qu'auraient été des prix purement concurrentiels (*ibid.*, I, p. 582). Il peut donc y avoir simultanément baisse des prix et maintien de fortes marges (*ibid.*, II, p. 12)¹⁵.

14. Au passage, on relèvera le fait que Simiand met en doute la théorie du monopoleur — implicitement celle d'Augustin Cournot — en évoquant l'argument de relâchement qu'Albert Hirschman [1970] théorisera plus tard : « Celui-ci [le monopoleur] peut-être tenté de se contenter d'une expérience relativement sommaire, qui lui donne un résultat dont il se contente: il peut être paresseux et passif et s'éviter l'effort (qui peut être assez grand) de chercher quel est son avantage maximum. » (*Ibid.*, p. 339)

15. Dans le dernier volume de son *Cours*, Simiand revient sur cette idée, en montre la portée, mais ne l'approfondit guère : « À vrai dire, cette rationalisation bien qu'ayant mis parfois dans son programme

Les salaires et la consommation

Simiand établit une relation forte entre production et répartition. Ces deux grandes catégories de l'analyse économique sont centrales dans sa pensée depuis la classification qu'il a élaborée pour *L'Année sociologique*. Cela ressort dans le *Cours* au travers d'une approche en termes de circuit¹⁶ qui amène Simiand à insister sur la double nature du salaire : c'est un coût pour l'entrepreneur, mais c'est un revenu permettant l'écoulement d'une production dont le volume s'accroît et dont le prix baisse.

Simiand note la nouveauté que représente la nouvelle norme de consommation — avec l'apparition de biens nouveaux comme l'automobile, la radio, l'équipement domestique (*ibid.*, III, p. 685) ou les services (Simiand [1934a], p. 194)¹⁷ — et le crédit à la consommation : « Et je mentionnerai encore ici une forme de crédit, dont dernièrement on a présenté l'extension récente aux États-Unis comme un trait nouveau et caractéristique de l'économie contemporaine : un crédit à l'acheteur [...] C'est donc plutôt un crédit à l'achat à revoir du point de vue de la consommation ; mais dans la mesure où il permet une extension plus grande du cercle des acheteurs, il est étroitement lié à la production d'articles en nombre suffisant pour qu'il puisse avoir à être mentionné ici. » (Simiand [1929-1931], II, p. 268-269 ; III, p. 685 ; Halbwachs [1933], p. 102-103.) La liaison essentielle est très clairement perçue, mais Simiand n'approfondit pas ce point et met seulement en place une distinction entre consommation nécessaire et « de fantaisie¹⁸ » : il faut ici se tourner vers le travail que Halbwachs effectue sur la base des enquêtes de budgets ouvriers américains pour constater l'importance que les durkheimiens accordent à cette dimension des transformations du système économique américain. En effet, après avoir étudié attentivement les données statistiques disponibles, Halbwachs dresse le bilan suivant : « L'accroissement considérable des 'autres besoins' dans les m-

l'abaissement des prix, semblait plutôt avoir abouti à ne pas les éléver, mais toutefois à les maintenir assez réguliers et assez rémunérateurs. » (Simiand [1929-1931], III, p. 684)

16. Simiand construit la structure théorique de son *Cours* sur la notion de circuit (*ibid.*, I, p. 48-49 ; II, p. 328) : l'activité économique est caractérisée par l'existence de deux pôles, la production et la répartition, rattachés entre eux par les flux monétaires (*ibid.*, I, p. 322). Cette approche en termes de circuit l'amène d'ailleurs à poser explicitement le problème théorique de l'origine du surplus dans un circuit économique (il construit les leçons 21 à 27 sur ce problème, sans toutefois apporter une réponse véritablement satisfaisante). L'importance qu'il attache à l'organisation consciente de l'économie et de la monnaie (ce qu'il appelle la « monnaie dirigée ») tient à ce qu'il y voit la nouveauté du début du XX^e siècle, à savoir « l'organisation consciente et réfléchie de la liaison entre les deux riveaux de l'activité économique. » (*Ibid.*, I, p. 323.)

17. Cet aspect des choses est plus directement étudié par Halbwachs dans l'ouvrage que ce dernier consacre aux enquêtes de budget des ménages ouvriers américains et allemands de l'entre-deux-guerres (Halbwachs [1933]). Halbwachs souligne la très forte progression des «dépenses autres» dans les budgets américains (+ 80 % sur un demi-siècle ; + 45 % sur le quart de siècle) et il insiste sur la nouveauté de la situation ainsi observée notamment à propos de l'automobile qui, entre 1918 et 1919, est passée du dixième au premier rang des «dépenses autres» et dont, selon les enquêtes, on trouve la présence dans 27 à 43% des ménages ouvriers (Halbwachs [1933], p. 100, 107).

18. Il parle volontiers, à propos du cas américain, de «consommation de fantaisie, c'est-à-dire de cette partie du revenu qui peut être économisée ou dépensée; et s'il est dépensé, la manière dont il l'est peut être déterminée par les goûts du consommateur individuel » (Simiand [1934a], p. 197 ; voir aussi p. 223). Le problème qui le préoccupe alors est celui de la difficulté à établir des prévisions sur une demande de ce genre. Dans son *Cours* (III), p. 270), la consommation de fantaisie était rapportée à une dimension ostentatoire.

nages américains, à partir de 1918, se comprend bien dans le pays des hauts salaires, où l'on a prêché, en même temps, l'évangile de la consommation. [...] Les salaires ont monté, tandis que les prix baissaient [à partir de 1920-1921]. L'augmentation des 'autres dépenses' s'est consolidée dans les années qui ont suivi, jusqu'à 1929. Naturellement ces nouveaux besoins ne sont pas nés, ne se sont pas développés tout seuls. Il a fallu que l'industrie américaine fabrique en masse les objets qui devaient les satisfaire. Mais il a fallu surtout qu'il existe un surplus disponible sur lequel diverses organisations de crédit ont même permis d'anticiper. » (Halbwachs [1933], p. 104.)

En matière de formation des salaires, Simiand met fortement l'accent sur le rôle des syndicats (Simiand [1929-1931], II, leçons 31-32). Tout d'abord, il se démarque très clairement de l'approche de Durkheim lui-même en expliquant que le syndicalisme moderne n'a rien à voir avec les corporations anciennes (*ibid.*, p. 493) car les ouvriers et les patrons ne se réunissent pas dans une même organisation. Ensuite, Simiand insiste sur le fait social nouveau que le syndicalisme amène avec lui : le contrat de travail n'est plus de l'ordre de la relation interindividuelle, mais elle est de l'ordre de l'action collective (*ibid.*, p. 507). Simiand rattache cela au développement des conventions collectives, « la méthode essentielle des syndicats développés » (*ibid.*, p. 533), et l'intervention de l'État : « un trait nouveau, de plus en plus marqué, de l'organisation économique contemporaine en ce qui concerne les conditions de travail ouvrier : l'intervention de la société, de l'autorité publique, pour établir des règles applicables à des ensembles définis d'ouvriers. » (*ibid.*, p. 575.) L'importance accordée au phénomène syndical ne saurait donc être mise en doute, puisqu'il va même jusqu'à dire que c'est un phénomène aussi important que le taylorisme et le fordisme car il s'agit d'un phénomène dont l'extension sur l'économie est bien plus large¹⁹.

Une fois posé le cadre institutionnel faisant sortir de la logique contractuelle libérale (*ibid.*, p. 576 ; I, p. 200), quelles conséquences Simiand en tire-t-il quant à la formation des salaires ? Il n'arrive pas à donner une formule nette et ses hésitations marquent son embarras : en effet, il a construit l'essentiel de ses recherches en partant de l'idée que le comportement ouvrier s'expliquait en référence au salaire nominal, or les phénomènes nouveaux dont il vient d'être question n'entrent pas aisément dans son cadre d'analyse puisqu'il évoque plutôt le salaire réel, c'est-à-dire le gain rapporté aux besoins ouvriers (*ibid.*, p. 515). En outre, si le salaire réel est selon lui déconnecté des résultats de l'entreprise, il explique que le système américain se caractérise par une liaison entre salaire et maintien du niveau des prix : « Pour qu'un système de ce genre réussisse, il faut qu'il s'étende à l'intégralité des fabricants du même produit en question, non seulement dans une ville ou région, mais même sur l'ensemble du marché. C'est cependant quelque chose d'analogue [intérêts ouvriers et patronaux associés

19. « Davantage, nous devons faire grande part, sans doute à l'organisation ouvrière, syndicale : à preuve la différenciation de conditions qui se manifeste selon que les professions sont organisées syndicalment ou ne le sont pas, ont des syndicats puissants ou des syndicats faibles. » (Simiand [1934a], p. 246-247.)

contre ceux des consommateurs] qui est aujourd’hui tenté avec l’organisation dont on fait souvent le mérite à certaines productions américaines ; il semble que les hauts salaires maintenus soient liés à des conditions de production et d’écoulement assez spéciales, et le système n’a pas été encore à l’épreuve de toutes les concurrences et de toutes les vicissitudes [les baisses de prix]. » (*Ibid.*, p. 517.) Cette position s’accorde avec ce que Simiand a dit des règles de détermination du salaire au rendement et de l’attention particulière que les syndicats portent à leur application²⁰, mais il n’arrive pas à isoler le lien salaire-productivité dans le système institutionnel mis en place aux États-Unis.

Monnaie et finance

Dans l’après-guerre, en réaction à la crise de 1920-1921, les États-Unis sont caractérisés par ce que Simiand appelle une monnaie dirigée ([1934a], p. 214), c’est-à-dire une émission monétaire contrôlée de manière à éviter de fortes variations des prix. Quelle raison justifie un tel régime monétaire ? Simiand renvoie à ce qui est au cœur de l’organisation productive et de la relation production-répartition typique du fordisme : « On n’entend pas presser sur les prix de revient, sur les revenus de la production, ni spécialement sur les salaires, ni davantage (en le disant moins toutefois) sur les profits. On vise seulement à maintenir les prix assez stables, gardés donc tant contre la hausse qu’aussi contre la baisse, mais cela à un taux qui reste notablement au-dessus des conditions précédant la dernière hausse. » (*Ibid.*) Toutefois, ce régime monétaire est parasité par le développement de l’activité financière qui est la caractéristique du capitalisme moderne à ses yeux²¹. Le découplage entre détention de capital et mise en œuvre est rendu possible par le développement de l’activité financière, et la création monétaire par l’intermédiaire d’une économie de crédit alimentée par les banques et la bourse : « L’objet qui leur est propre, c’est la prestation des avances. » (Simiand [1929-1931], II, p. 265) et, dans une économie moderne, cela se fait sous forme monétaire (*ibid.*, p. 267). En conséquence, les tentatives de contrôle et de stabilisation de la politique monétaire de la part de l’État fédéral américain s’avèrent impuissantes (Frobert [2000], p. 159).

Le développement de cette activité monétaire et financière s’étend jusqu’à produire une intense activité spéculative. Bien que Simiand ne soit pas toujours insensible à ce dernier phénomène, il juge qu’il s’agit là, sauf cas d’espèce²², d’un phénomène normal, directement lié à ce qu’est, selon lui, la monnaie. Dans le

20. Dans sa leçon 32, Simiand marque son accord avec Sydney Webb [1901] pour dire que les syndicats ne sont pas par principe opposés au salaire aux pièces, mais qu’ils optent pour telle ou telle formule de salaire selon la nature du travail de façon à ce que les ouvriers puissent contrôler la convention salariale (*ibid.*, p. 511-512).

21. La fonction de mise en œuvre a d’abord été commerciale (XVI^e-XVII^e siècles), puis commerciale-industrielle (XVIII^e-XX^e siècles), elle est maintenant financière (Simiand [1929-1931], II, p. 415). Pour cette raison, le terme de capitalisme ne lui semble plus désigner correctement la situation économique contemporaine (*Ibid.*, p. 407).

22. Qui semble être, selon Simiand, le cas des États-Unis dans les années 1920 où des dérives importantes résultent de pratiques douteuses ([1934a], p. 197-199).

célèbre article écrit dans cette période, Simiand [1934b] a caractérisé la monnaie comme une institution sociale dans laquelle s'inscrit la confiance, l'attente des agents économiques devant le futur. Cette idée se retrouve lorsqu'il s'agit de la valeur boursière des titres, qui n'est pas nécessairement le simple reflet des « fondamentaux » : « Cela [l'évolution des cours boursiers devançant celle de l'économie réelle] signifie que la valeur de ces titres peut dépendre non seulement du revenu qui leur est attribué, mais encore et même davantage de ce qu'ils représentent de droit actuel et surtout futur de l'entreprise. [...] Le cours est donc la représentation de la croyance aussi raisonnée, aussi fondée que possible, que le capitaliste ou son conseiller ou représentant banquier peut avoir des conditions actuelles et surtout futures d'exploitation économique dans l'entreprise sur laquelle ces titres sont établis. » (Simiand [1929-1931], II, p. 280.) De ce fait, le krach d'octobre 1929 a une importante dimension de bulle spéculative (*ibid.*, III, p. 697 ; [1934a], p. 207), même si la formation de la bulle et son éclatement à un moment donné sont plus, selon lui, un problème qu'une explication.

De cet ensemble de constatations, il apparaît que l'on trouve chez Simiand un effort très appréciable pour définir les traits majeurs du fordisme, et non pas seulement quelques traits épars de celui-ci. Il offre une présentation intégrée de ceux-ci de telle manière qu'il répond à l'exigence rappelée par Boyer lorsqu'il s'agit de se démarquer des usages trop flous d'un concept central de la théorie de la régulation : « À l'expérience, le fordisme peut être défini de façon précise comme le régime d'accumulation qui combine trois caractéristiques. D'abord une *organisation du travail* qui, partant du taylorisme, pousse encore la parcellisation des tâches, la mécanisation des processus productifs et une séparation complète entre conception et exécution [...]. Il faut en outre que les salariés obtiennent la *garantie d'un partage des gains de productivité*, autrement que par le jeu des pénuries de main-d'œuvre. [...] La conjonction de ces deux caractéristiques définit le rapport salarial fordiste. Mais il n'est pas lui-même suffisant puisqu'il faut qu'il soit associé à des formes institutionnelles compatibles, qu'il s'agisse d'une concurrence oligopolistique ou d'un régime monétaire fondé sur le crédit. Mais caractéristique essentielle, il importe que le processus dynamique d'ajustement de la production et de la demande s'opère principalement sur *un espace national* [...]. » (Boyer [1995], p. 370-371.)

On peut donc considérer que la définition de l'économie américaine utilisée à deux reprises par Simiand dans son *Cours*, comme les analyses détaillées fournies sur des points précis de ces différents éléments répondent assez bien à la définition du fordisme. Mais pourquoi, demandera-t-on alors, Simiand ne s'est-il pas avancé plus vigoureusement dans l'analyse détaillée des phénomènes relevés, alors même qu'il en marque l'importance et, pour certains d'entre eux, la nouveauté dans le cadre de l'économie capitaliste du début des années 1930 ?

Une approche historique plus soucieuse de continuité que de rupture

Il y a, bien sûr, une première raison qui tient au peu de recul historique dont Simiand dispose à ce moment-là. En effet, le mode d'organisation fordiste n'est pas généralisé comme il le sera un demi-siècle plus tard, et Simiand, toujours méticuleux devant les faits, n'oublie pas de le mentionner à ces auditeurs pour éviter à ces derniers de prendre pour argent comptant les opinions des visiteurs, enthousiastes ou non sur les réalités nouvelles américaines²³. Mais il y a une raison plus profonde. Comme nous l'avons indiqué plus haut, Simiand s'intéresse au cas américain pour montrer comment sa démarche (d'économie positive ou de sociologie économique) rend compte des faits nouveaux – et les États-Unis en sont un bel exemple – tout en offrant une riche source de faits permettant de faire des comparaisons entre les pays. Dans le *Cours* comme dans l'ouvrage consacré aux États-Unis, Simiand axe son travail sur une défense et illustration de sa conception du progrès économique, conséquence des alternances entre les phases A et B du cycle (Frobert [2000], p. 145). Cette orientation de la recherche amène Simiand à délaisser l'examen approfondi des réalités nouvelles qu'il a pourtant bien repérées dans le cas américain et pour lesquelles sa méthode lui donnait les moyens d'une analyse détaillée. On peut le montrer précisément à propos de ce point crucial que constitue la relation entre productivité et salaire.

Au sens de la théorie de la régulation, le fordisme suppose un partage institutionnellement organisé des gains de productivité. Or, sur ce point, Simiand n'offre pas de réponse bien claire quant à l'existence ou non d'un tel mécanisme. D'une part, il explique qu'il y a une relation entre l'effort productif et le salaire, de telle manière qu'une fraction des gains de productivité échoit aux salariés. D'autre part, on doit constater que la réflexion de Simiand sur le salaire (une théorie riche et originale, notamment en raison de sa dimension conflictuelle entre groupes d'agents²⁴) le pousse à rejeter une formulation à laquelle aboutit la théorie de la régulation. La raison est la suivante : Simiand a développé un modèle d'évolution de la répartition (salaire et profit) et de l'effort productif dont le caractère cyclique provient des variations de prix, elles-mêmes dues à des variations dans les attentes cristallisées dans la monnaie. S'efforçant de retrouver ce mécanisme socio-économique général, le *Cours* (III, leçon 11) rapporte les variations du salaire aux variations des prix, non à la productivité du travail. Simiand suggère alors une relation salaire-productivité complexe : en

23. Simiand insiste, nous l'avons relevé plus haut, sur les conditions institutionnelles particulières aux États-Unis qui rendent possible la rationalisation ; il souligne combien les conditions françaises sont éloignées de ce cadre, ce qui laisse clairement entendre que le déploiement planétaire du fordisme ne lui paraît pas à l'ordre du jour (Simiand [1929-1931], II, 13-14, 22-24). Simiand ne croit pas non plus à une généralisation du travail parcellaire, déqualifié, car il insiste sur le nombre important de travailleurs qualifiés autour de la chaîne proprement dite ainsi que de ceux nécessaires à la fabrication des machines (*ibid.*, p. 99). Finalement, Simiand émet des réserves sur l'importance quantitative du fordisme, même aux États-Unis (Simiand [1934a], p. 173, 246). Cette réserve se trouve en phase avec les appréciations contemporaines sur l'échec du modèle fordien aux États-Unis dans l'entre-deux-guerres (Boyer et Orléan [1991]; Dockès [1993]).

24. Les grandes lignes de ce modèle ont été explicitées dans un travail antérieur (Steiner [1996]).

phase A (hausse des prix), les gains de l'entreprise (productivité accrue et hausse des prix de vente) sont répartis entre les salariés et les patrons ; en phase B (baisse des prix), pour maintenir le gain nominal, un effort accru est fourni. Simiand voit donc une relation de causalité allant de la productivité au salaire en phase A qui s'inverse dans la phase B (*ibid.*, p. 198-200).

Finalement, si on considère la démarche dans laquelle s'inscrit Simiand, on doit constater qu'au-delà des rapprochements explicités plus haut, il existe des différences sensibles vis-à-vis de la théorie de la régulation. Cette dernière cherche à montrer comment s'est transformé le capitalisme au cours du XX^e siècle de manière à pouvoir comprendre la situation actuelle marquée par une modification en profondeur des formes de régulation sociale et économique (Boyer et Mistral [1983] ; Boyer [1986]). Simiand formule assez clairement le constat selon lequel le capitalisme des années 1930 n'est plus redévable de l'explication du capitalisme « concurrentiel » du XIX^e siècle tant, après la Grande Guerre, les différences sont importantes en matière de structure des marchés, de commerce international, de régulation monétaire et de formation des salaires. Sur ce point, Simiand aboutit bien à l'idée d'une modification en profondeur du mode de régulation, mais il ne faut pas en exagérer la portée. Dans ces années-là, surtout après le choc de la crise de 1929 (Kuisel [1981], chap. 4 ; Kirat [1990]), nombreux sont les penseurs, en France comme en Europe, à rapprocher l'existence d'une transformation importante de l'organisation économique avec l'émergence d'une économie dirigée. C'est d'ailleurs ainsi que Simiand considère l'affaire dès le début de son *Cours* (I, leçon 16) lorsqu'il mentionne les expériences nouvelles d'organisation économique en Russie et aux États-Unis : soit par la planification, soit par la rationalisation économique — Simiand fait grand cas de la commission Hoover sur les gaspillages — une même volonté d'organisation consciente de l'économie se fait jour. Ce n'est pas tout. Dans les dernières leçons de son *Cours*, Simiand revient sur le cas américain pour rappeler, contre les thèses de Fisher sur la monnaie stable (la monnaie dirigée), sa propre thèse selon laquelle le progrès est le fruit de l'*alternance* entre les phases de hausse et de baisse de prix et donc que le maintien de cette dynamique est essentiel, y compris dans une économie conscientement dirigée grâce à une socialisation accrue des différentes fonctions économiques (notamment le facteur « Mise en œuvre », si important à ses yeux), d'une information statistique plus vaste et d'une prévision mieux assurée. En d'autres termes, au moment de terminer ses leçons, il revient sur le cas des États-Unis et rappelle les traits institutionnels caractéristiques de la régulation fordiste pour les interpréter comme une démarche globale visant à la « recherche et mise en œuvre d'une technique de l'équilibre » (*ibid.*, p. 683) ; or le krach de 1929 démontre l'échec d'une telle démarche et il conclut par une leçon intitulée « Les fluctuations économiques et le progrès économique », dans laquelle il souligne la rationalité des fluctuations et propose de les organiser. C'est sa thèse centrale (Rosier [1996]). Chez Simiand, le recours à l'histoire ne vise donc pas seulement à marquer des différences profondes entre les formes de régulation socio-économique, mais aussi à

souligner la permanence et la nécessité des cycles économiques. De ce point de vue, ses recherches sur l'économie américaine sont frappées au double coin de la recherche des traits nouveaux dans ce cadre géographique, historique et social exceptionnel, tout en montrant que perdure la même nécessité trans-historique de cycles servant de moteur au progrès économique. Cette dernière dimension, il faut le souligner, est en forte contradiction avec l'approche de la théorie de la régulation dont le propos vise, au contraire, à faire apparaître les transformations structurelles qui affectent les économies²⁵.

DE L'ÉCONOMIE POSITIVE DURKHEIMIENNE À L'ÉCOLE DE LA RÉGULATION ?

Est-ce à dire que, à peine nouée, la relation entre l'économie positive durkheimienne et l'École de la régulation se délite ? Nous ne le pensons pas, mais cela signifie que la filiation n'est pas simple et directe, et qu'il est nécessaire de la reconstruire en repérant les médiations par lesquelles elle passe. Nous proposons d'en considérer deux : il existe une filiation en termes méthodologiques, entre deux approches qui s'opposent à la théorie orthodoxe en fondant leurs travaux sur la prise en compte de l'histoire et des relations sociales ; une filiation concrète mérite aussi d'être évoquée en considérant certaines caractéristiques de l'économie politique française des années 1950 et 1960.

Une question de méthode

Durant presque un demi-siècle (1897-1942) de comptes rendus, Simiand et Halbwachs ont multiplié les remarques acerbes à l'encontre de l'économie orthodoxe (Steiner [1998a, 1999a]). Rejetant les notions d'équilibre, d'*homo aconomicus* et la formalisation mathématique, ils proposent une démarche nourrie de recherches empiriques et fondée sur les apports de l'histoire, des statistiques et de la sociologie²⁶. Il est à peine nécessaire d'insister sur la place qu'une telle dimension occupe dans l'École de la régulation : l'ouvrage synthétique rédigé par Boyer y insiste longuement (Boyer [1986], p. 39-60). Dans l'ouvrage de

25. Cette dualité dans l'approche de Simiand introduit une différence vis-à-vis de celle de l'École de la régulation, plus déterminée dans la recherche et l'explication de ce qu'il y a de nouveau « Peut-être l'économiste n'a-t-il pas à rechercher le modèle unique et parfait qui décrit l'ensemble des enchaînements observés depuis deux siècles, mais à diagnostiquer l'émergence des nouveaux modèles qui sont portés par les changements du système international, les formes du lien social, les changements techniques et organisationnels et bien sûr les innovations qui, au niveau des firmes commedes autorités publiques, finissent par façonner la gestion économique. [...] Cette variabilité dans le temps et l'espace des modes de régulation appelle une nouvelle série de questions : comment émergent de nouvelles institutions coordinatrices de stratégies décentralisées ? » (Boyer [1989], p. 1408-1409).

26. Sur ces différents points, seulement évoqués ici, on nous permettra de renvoyer aux développements plus circonstanciés que nous avons eu l'occasion de consacrer à l'école durkheimienne (Gislain et Steiner [1995] ; [1999] ; Steiner [1999a] ; [2000b]).

1995 faisant le point sur la théorie de la régulation, la situation de la théorie orthodoxe est caractérisée de la manière suivante : « Ces échecs ne résultent pas de la conjonction d'erreurs mineures mais du succès même du programme de recherche de la théorie contemporaine fondé sur un individualisme méthodologique offensif, la minoration des éléments collectifs de la vie économique, le rejet de l'histoire et des transformations structurelles au nom de la clôture de l'économie pure qui n'a pas à s'occuper des mouvements sociaux ni de la complexité des processus politiques. » (Boyer et Saillard [1995], p. 11.)

Dans les deux cas, la démarche est ancrée sur des travaux de nature historique et sociologique. Une telle idée se trouve au point de départ de l'approche de Durkheim lui-même avant qu'il ne se désintéresse de l'économie politique²⁷. Elle a été mise en œuvre par Simiand et Halbwachs tout au long de leur sociologie économique, notamment par une démarche historique sérieuse. Simiand le dit dans son essai sur l'économie américaine : il faut se méfier des commentaires à chaud sur la rationalisation, la standardisation ou la crise de 1929, souvent le fruit d'un « journalisme socio-économique » hâtif, car il faut inscrire le phénomène dans une série d'autres phénomènes de manière à l'expliquer comme un moment d'une histoire rationnellement construite. L'histoire n'est pas un adjvant plus ou moins commode, dont le théoricien se sert à sa convenance, c'est un élément indispensable de l'analyse économique telle que la conçoit Simiand. Dans le *Cours*, il inscrit systématiquement le phénomène à expliquer dans une histoire longue de manière à pouvoir s'en saisir intellectuellement et à proposer une solution : « Où peut donc être cherchée une solution [à la crise] mieux établie, se demande Simiand à la fin de sa première leçon, et comment ? Uniquement dans ce que j'indiquais comme thème général de recherche économique pour un enseignement comme celui-ci : dans une étude scientifique positive, mais à condition qu'elle soit suffisamment large, et non pas seulement sortant du pays, sortant même du continent initialement visé, *mais étendue dans le temps, remontant assez loin pour comprendre.* » (Simiand [1929-1931], I, p. 15 ; je souligne.) Mais, dira-t-on, comment une telle inscription du phénomène dans l'histoire peut-elle être menée à bien ? La démarche de Simiand est marquée par la sociologie de Durkheim et par la dimension quantitative qu'il donne à ses travaux²⁸.

De la première vient l'attention portée aux institutions (en matière d'organisation de la production, de répartition des revenus, d'organisation monétaire et financière) selon lesquelles se structurent les relations économiques²⁹.

27. Dans une lettre à Célestin Bouglé, il indiquait qu'il retirait un sentiment d'échec de ses lectures économiques, mais que ce domaine pouvait être prometteur pour peu que l'on se serve de la statistique et de l'histoire (Durkheim à Bouglé [lettre du 16mai 1896] ; Durkheim [1975], II, p. 392).

28. Là se trouve une des différences fortes entre la sociologie économique durkheimienne et l'école historique allemande telle qu'on la trouve représentée par Gustav Schmoller : l'importance que Simiand accorde aux statistiques, tant d'un point de vue méthodologique que dans la pratique de la recherche menée, est très caractéristique (Marcel [2000] ; Steiner [2000b]).

29. Toujours en se reportant au *Cours*, on notera que le premier ensemble de leçons est consacré à l'étude des origines et de l'évolution du système économique moderne depuis le XVI^e siècle, puis les trois

La conception durkheimienne de l'institution vise à repérer et à étudier les « manières de faire, de penser et de sentir » qui s'imposent aux agents, c'est-à-dire qui sont instituées selon la formule de Marcel Mauss. Les liens temporels que le système institutionnel impose aux agents forment une dimension essentielle à la compréhension des régularités sociales, de leur permanence d'abord, de leurs changements ensuite lorsque se modifie l'environnement institutionnel. Résumant le cadre socio-historique de l'action économique, l'institution permet une explication dont on ne s'affranchit qu'au prix des errements de l'économie orthodoxe. De manière à ne pas tomber dans les erreurs qui entourent encore trop souvent la sociologie de Durkheim, l'insistance sur l'institution et l'institué ne signifie pas que seraient absents les comportements novateurs et les dynamiques afférentes³⁰. Il y a toute une dimension allant de l'instituant à l'institué dans la sociologie durkheimienne et, tout particulièrement, dans la sociologie économique. C'est le cas de la théorie de la monnaie développée par Simiand [1934b] lorsqu'il fonde celle-ci sur l'attente, l'anticipation de résultats futurs, ou même sur l'idée religieuse de foi. Rattachant l'activité bancaire aux cycles de prix, Simiand ([1929-1931], II, leçon 17) constate que l'activité d'émission des banques est au plus haut à la charnière entre une phase A (hausse des prix) et une phase B (baisse des prix) du cycle économique. Il explique cela en appliquant sa théorie de l'action économique aux détenteurs de produits financiers : en phase A, il y a un accroissement de capital investi couplé à un revenu nominal et à un taux de rendement à la hausse. Avec la baisse des prix, alors que le taux de rendement va diminuant, les porteurs d'actifs financiers font un effort accru d'investissement pour maintenir leur revenu nominal, et cela est financé par une émission accrue de monnaie fournie par le système bancaire et financier. Attente et anticipations de résultats, la monnaie est donc une réalité dont la dimension instituante est très forte, notamment lorsqu'elle est couplée à la dimension conflictuelle de la formation des salaires (Simiand [1907 et 1932]). Bref, il y a certes une structure qui constraint et oriente les comportements économiques individuels, mais il y a aussi des rationalités individuelles et des actions collectives au travers desquelles se reproduisent et se transforment les institutions.

À ce premier trait saillant, il faut ajouter la nature quantitative du fait socioéconomique (Simiand [1932] II, p. 576). Le matériau sur lequel travaille le socio-sociologue économiste est constitué de données quantitatives, le plus souvent des grandeurs monétaires, celles par lesquelles les agents prennent contact avec le monde économique. Aussi voit-on Simiand à la recherche de l'information statistique, en peser les mérites et les limites avant de les ordonner pour mettre en évidence et expliquer les régularités sociales. C'est le cas de tous ses grands

ensembles suivant s'organisent selon le découpage institutionnel mis en place par Simiand dans *L'Année sociologique*, avec successivement les branches, les régimes (juridiques) et les formes (organisationnelles) de la production (Simiand [1929-1931], I, p. 18-19).

30. Jean-Christophe Marcel [2000] montre que, dans l'entredeux-guerres, l'école durkheimienne est très active sur ce thème.

ouvrages (Simiand [1907] ; [1930-1932] ; [1932] ; cf. aussi Halbwachs [1912] ; [1933]) et, d'après la sténographie de ses leçons au Conservatoire national des arts et métiers, il présentait de nombreuses données quantitatives à son auditoire. En accord avec cette démarche statistique, Simiand rejette la démarche abstraite de la théorie pure ; il n'accepte pas même l'idée de Moore [1929] selon qui il faut associer un travail statistique à l'économie pure. Pour Simiand, la démarche positive n'est pas la servante de la théorie pure, elle n'est pas là pour valider les concepts abstraits de celle-ci car sa tâche est de *constituer des catégories analytiques originales* pour mener à bien les investigations empiriques.

Cette position a donné lieu à une vision très négative de sa démarche, selon laquelle les faits parleraient d'eux-mêmes³¹ et qu'il serait donc possible de les interpréter sans qu'intervienne une phase de construction analytique de la part du chercheur. La véhémence du polémiste Simiand [1906] lui a, sur ce point, fait tort en cachant une série de modifications qui, par petites touches, ne laissent finalement rien d'autre que l'apparence de cette affirmation dans les ouvrages des années 1930³². Surtout, elle a masqué le fait que Simiand s'appuyait sur des éléments théoriques forts, tirés de la sociologie, comme c'est le cas de sa théorie conflictuelle de l'action entre les groupes sociaux (Steiner [1996]) ou de sa théorie des prix à partir des représentations sociales structurant les comportements des agents. Néanmoins, cette insistance de Simiand sur la différence entre l'économie positive et une économie orthodoxe flanquée d'un support économétrique ou statistique, accroît la différence entre lui et Aftalion chez qui l'outil statistique est mobilisé de manière à valider ou infirmer telle ou telle partie de la théorie orthodoxe au vu de ses capacités à rendre compte des faits³³. Le prix à payer est de paraître toujours courir derrière la systématичité de pure³⁴ ou de s'épuiser à la critiquer³⁵ : cela a été le cas de Simiand, il semble que cela soit aussi ce que l'on reproche à la théorie de la régulation.

31. Lorsque André Marchal fait référence à Simiand, il le range dans la catégorie des empiristes purs, tout en soulignant que ses principaux disciples [Marjolin et Charles Morazé] se sont éloignés de cette position (Marchal [1953], p. 173-174 ; [1952-1955], I, p. 171-176). Cette interprétation de l'œuvre de Simiand est très insatisfaisante en ce qu'elle masque la dimension théorique de la sociologie économique durkheimienne.

32. On relèvera par exemple le fait que Simiand ne se montre plus aussi déterminé dans son rejet de l'*homo economicus* puisqu'il admet un tel personnage après l'avoir doté de caractéristiques sociales et historiques (Simiand [1930-1932], p. 550-551). Dans le *Cours*, son analyse de la situation américaine est structurée par une approche en termes de circuit économique (et non d'un système de marchés interdépendants) et par les problèmes qui y sont directement liés : le lancement du circuit (la «Mise en œuvre»), le problème de l'origine du surplus dans un circuit, le rôle des flux monétaires entre les différents pôles du circuit, etc.

33. Voir, par exemple, son approche de la théorie quantitative de la monnaie ou de la théorie du change (Aftalion [1940]). Une différence existe aussi lorsqu'il s'agit des outils statistiques : contrairement à Aftalion [1938], Simiand n'utilise guère les outils statistiques (l'ajustement par les moindres carrés, ou le coefficient de dépendance de Lucien March) au-delà de la moyenne.

34. L'opposition entre rigueur formelle (de l'économie pure) et confrontation aux phénomènes empiriques traverse toute l'économie moderne. L'opposition entre ces deux formes de la connaissance économique a exposé Simiand à la critique, même de la part de ceux qui lui étaient favorables (Priou [1939]) comme elle continue à le faire pour l'École de la régulation (Cartelier et de Vroey [1989]).

35. C'est le sens de la réaction d'Olivier Favereau lorsqu'il distingue la stratégie de l'économie des conventions de celle de la théorie de la régulation : «L'objectif de TR [théorie de la régulation] est de construire une nouvelle théorie économique, alternative à l'orthodoxie : il est de changer de théorie économique.

De l'économie positive à la théorie de la régulation en passant par la *Revue économique* ?

En raison des effets de répulsion provoqués par les « excès » de la théorie orthodoxe en matière d'abstraction, de formalisation, etc., l'histoire des idées permet de faire apparaître comment les problèmes théoriques ou intellectuels peuvent créer des traditions au-delà des contacts entre les individus ou les écoles de pensée. Mais il faut aussi se pencher sur les relais concrets par lesquels une telle filiation a pu se mettre en place. À ce point, on peut avancer une conjecture concernant le rôle de la *Revue économique*³⁶. En l'état, il ne s'agit que d'une conjecture tant il faudrait examiner en détail le fonctionnement du « champ » des économistes académiques pour lui donner corps ou pour la rejeter définitivement.

Le projet initial des fondateurs de la *Revue économique*³⁷, exposé dans le premier numéro de mai 1950, est caractérisé par l'importance accordée à l'histoire et à la sociologie pour recentrer l'économie politique au détriment de l'économie pure mathématique, considérée comme dépassée. En effet, dans l'éditorial de mai 1950, la nouvelle revue se fixait l'objectif « d'encadrer solidement l'économie politique dans l'ensemble des sciences et des recherches sociales » parce que « les faits économiques ne peuvent se détacher de la masse des faits sociaux que par abstraction, par violence nous [le comité de direction] dirions volontiers par mutilation ». En conséquence, le comité de direction affirmait son intention « de consacrer le principal de ses efforts à organiser des échanges de vue entre les diverses disciplines sociales et l'économie politique, à promouvoir des rapprochements et des enquêtes communes ». La volonté de placer l'économie politique en contact avec les autres sciences sociales signifiait une nette prise de distance vis-à-vis de l'économie standard. Il ne faut pas interpréter cette position comme une aberration ou comme une stratégie perdante parce que déjà dépassée en 1950. Au sortir de la seconde guerre mondiale, la montée en puissance de l'économie néo-classique n'est pas une chose acquise, alors même que l'institutionnalisme américain a vu son importance se réduire au cours de l'entre-deux-guerres³⁸. À la suite de Philippe Mongin [2000], on

La philosophie de EC [économie des conventions] est différente : une expérience séculaire montre que toutes les tentatives de refondation de la théorie économique par rejet global de l'orthodoxie dominante de l'époque ont échoué. La capacité d'adaptation et de renouvellement de l'orthodoxie a toujours pris de vitesse la capacité de contestation et de reconstruction des théories critiques » (Favereau [1995], p. 512.)

36. On la trouve énoncée dans le numéro spécial qui fait suite au décès de Jean Marchal *Revue économique* 1997] sous la plume de Pierre Llau et Hubert Brochier; on la retrouve dans le numéro spécial de la *Revue économique*, sous une forme plus (Steiner [2000]) ou moins prononcée (Morrison [2000]) ainsi que dans la récente réédition de la thèse de André Nicolai ([1999], p.14). Le récent ouvrage de Thierry Pouch ([2001], p. 9-105) en fait de même à propos de la relation au marxisme.

37. Il se compose de neuf personnes : Aftalion, Fernand Braudel, Emile James, Ernest Labrousse, Jean Lhomme, Jean Marchal, Jean Meynaud, Henri Noyelle, et Jean Weiller. A.Marchal les rejoindra en 1956, après le décès d'Aftalion. On notera que l'économie positive était présente par l'intermédiaire d'Aftalion et de Labrousse qui a été lié, personnellement et intellectuellement, à Aftalion et à Simiand (Charle [1980]).

38. Sur ce point, on peut se reporter à une série de travaux récents, notamment ceux de M.S. Mogan et M. Rutherford [1998], M. Rutherford [2000] et Y. Yonay [1998].

peut rappeler que le débat sur la théorie de la firme n'est pas clos, et que la solution qui prévaudra – celle de l'irréalisme méthodologique de Friedman – n'est pas encore intervenue pour clore le débat sur les comportements de l'entrepreneur qui s'était élevé après les enquêtes de Hall et Hitch.

Les fondateurs de la revue (J. Lhomme, A. Marchal, J. Marchal, J. Weiller notamment) ayant activement contribué à développer ce programme, deux dimensions valent d'être relevées pour notre propos. Premièrement, l'importance accordée à la dimension « systèmes et structures » dans les travaux de cette équipe, dimension grâce à laquelle ils pensent réaliser l'intégration de l'histoire, de la sociologie et de l'économie politique, leur sert de point d'appui pour s'opposer à la montée en puissance de l'économie néoclassique. On retrouve ainsi la dimension méthodologique examinée plus haut, mais il faut aussi souligner qu'elle se prolonge au travers d'une modification significative des enseignements d'économie politique en France à partir du milieu des années 1950, avec la place de choix donnée au cours de « Systèmes et structures ». Deuxièmement, les fondateurs de la *Revue économique* sont très actifs pour défendre la sociologie économique, alors même que cette dernière a perdu de son attrait pour les sociologues français³⁹. Ils écrivent la partie « sociologie économique » du grand *Traité de sociologie* dirigé par Georges Gurvitch⁴⁰ ; de même, certains d'entre eux contribuent à l'ouvrage publié en 1967 par Guy Palma de sous le titre *L'économique et les sciences humaines*⁴¹. Le groupe s'inscrit donc dans le cadre qu'Alfred Marchal présente de la manière suivante : « La tendance à réintégrer la science économique dans un cadre sociologique est sans doute le trait le plus caractéristique de la pensée française actuelle – au moins celle qui est représentée par les universitaires de la génération 'active'. » (Marchal [1953], p. 75.) Sans doute, l'effort le plus soutenu est celui fourni par J. Marchal et J. Lecaillon dont le travail sur la répartition des revenus a une base sociologique importante, ainsi que les auteurs le soulignent : « Nous comptons partir d'une étude de la réalité, telle qu'on peut l'appréhender à l'aide des statistiques, d'enquêtes, de monographies, de sondages. À partir des renseignements ainsi rassemblés, nous nous efforcerons de répartir les individus et les institutions en catégories homogènes en nous attachant à leur comportement en matière de répartition [...] et ce sont ces types de participants que l'on mettra en présence dans des modèles destinés à rendre compte des processus de répartition. » (Marchal et Lecaillon [1959], I, p. 34-35.) Avec cette dernière affirmation, on retrouve une perspective proche de celle de Simiand lorsqu'il s'agissait de trans-

39. Lhomme et Weiller publient respectivement un et quatre articles sur ce domaine dans les *Cahiers*, soit environ un tiers des publications de sociologie économique sur la période 1946-1965. Le cas de *L'Année sociologique* est encore plus intéressant puisque J. Lhomme (en 1951-1953, puis en 1960) et A. Marchal (en 1967-1969) sont les rédacteurs de la section « Sociologie économique ».

40. L'ouvrage paraît en 1958 ; les trois articles de la section « Sociologie économique » « Sociologie des systèmes, régimes et structures économiques », « Sociologie des fluctuations économiques » et « Économie politique et sociologie » sont, respectivement, signés par J. Lhomme, A. Marchal et J. Weiller.

41. A. Marchal rédige l'article « Dynamique économique et sociologie » et Meynaud, l'article « Groupes de pression et politique économique ».

former l'économie politique en forgeant de nouvelles catégories analytiques sur la base des apports de la sociologie.

Il est vrai qu'avec ces économistes, comme avec Simiand, la dimension politique d'une part, la référence à l'œuvre de Marx de l'autre⁴², sont très différentes du rôle qu'elles jouent dans la théorie de la régulation. Néanmoins, la *Revue économique* des origines constitue une piste intéressante à suivre pour comprendre l'importance de la sociologie et de l'histoire pour l'économie politique française dans les années suivantes. D'ailleurs, dans un de ses premiers articles publiés dans la *Revue économique*, Boyer souligne que l'obsolescence rapide des modèles macro-économiques tient à ce que la modélisation économétrique ne peut être conçue indépendamment d'une approche historique et sociologique à même de cerner les classes ou les groupes sociaux en présence, leur mode de relations et la forme de la régulation d'ensemble (Boyer [1976], p. 930-931). Cette mise en avant de la base socio-historique de la modélisation revient ultérieurement lorsqu'il souligne que les données empiriques doivent servir à vérifier les hypothèses de travail tout autant que les résultats que l'on en tire — ce qui dissocie l'économie positive du positivisme friedmanien (Boyer [1989], p. 1403), mais il s'agit aussi d'introduire une pluralité de logiques de comportements à partir des recherches empiriques, plutôt que de déductions logiques à partir des apports de la sociologie, notamment celle de la théorie de l'habitus. (*Ibid.*)

CONCLUSION

Finalement, la relation entre Simiand et la théorie de la régulation fait sens si l'on considère que, par extension, cette relation ouvre sur les recherches en cours dans la nouvelle sociologie économique, dont l'opposition à la théorie économique néoclassique est un point de départ revendiqué (Granovetter [1990], p. 95 ; Zelizer [1983], p. X-XIII). Nous ne prendrons qu'un exemple pour marquer les rapprochements avec la théorie de la régulation.

Il est en effet important de mettre en relief la place de l'histoire dans la sociologie économique contemporaine, et c'est particulièrement net pour les études que l'on regroupe sous le terme de *construction sociale des relations marchandes*. Les travaux de Viviana Zelizer sont ici exemplaires lorsqu'elle montre comment se mettent en place des transformations affectant des institutions centrales du mode de régulation capitaliste au cours de la première moitié du XX^e siècle aux États-Unis, notamment dans ce qui touche la famille dans son rapport aux enfants, à l'assurance, à l'argent ou aux revenus des femmes (Zelizer [1983] ; [1985] ; [1994]), c'est-à-dire tout un ensemble de phénomènes modifiant la

42. Sur ce point, Pouch livre des informations précieuses: il en ressort que le marxisme n'est pas absent de l'économie des professeurs de la Faculté de droit que sont pour l'essentiel les fondateurs de la *Revue économique*. Leur intérêt pour Marx est dû à l'importance qu'ils accordent aux structures, ainsi qu'aux enjeux politiques de l'après-guerre ; c'est donc par leur intermédiaire aussi que s'est diffusé le marxisme en France dans cette période (Pouch [2001], chap.1-2).

signification et la fonction économique du salaire. C'est aussi le cas lorsque Mark Granovetter applique son approche en termes de réseaux sociaux à l'élucidation de la formation du secteur électrique aux États-Unis (McGuire, Granovetter et Swartz [1993] ; Granovetter et McGuire [1998]). Pour aller à l'essentiel, et compte tenu du fait que seuls des fragments de l'étude en cours ont été publiés, Granovetter et ses collègues montrent comment les réseaux de relations entre Thomas Edison, ses financeurs, le groupe de techniciens qui l'entourent, etc., orientent progressivement les décisions des « experts », des décideurs locaux, et finissent par modeler un secteur important de l'industrie américaine au cours des premières décennies du siècle passé, alors que rien ne permettait de prédire la supériorité de l'électricité sur le gaz, ni sur celle de la technologie qui avait la faveur d'Edison et qui l'opposait à ses puissants financeurs. Bref, l'idée de *lock-in* technologique reçoit le support de la sociologie économique lorsque les institutions économiques sont explicitées en tenant compte des relations sociales concrètes.

À ce titre, il est loisible de penser que la théorie de la régulation, qui a déjà beaucoup puisé dans les apports de la sociologie, a sans doute intérêt à continuer à le faire, à un moment où la nouvelle sociologie économique se développe dans des voies qui ne lui sont pas étrangères. Mais réciproquement, il serait sans doute très profitable que cette dernière sache profiter des acquis de la théorie de la régulation en matière de modes de régulation, de leurs transformations historiques et des problèmes sociologiques que posent leur reproduction ou leur changement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFTALION A. (1938), *Cours de statistique*, recueilli par LHOMME J. et PRIOU J. , Paris, PUF.
- AFTALION A. (1940), *Monnaie, prix et change. Expériences récentes et théorie*, 2^e éd., Paris, Sirey.
- AGLIETTA M. (1976), *Régulation et crises du capitalisme. L'expérience américaine*, Paris, Calmann-Lévy.
- AGLIETTA M. et ORLÉAN A. (1982), *La violence de la monnaie*, Paris, PUF.
- BAUDELOT C. et ESTABLET R. (1994), *Maurice Halbwachs. Consommation et société*, PUF.
- BOYER R. (1976), « La croissance française de l'après-guerre et les modèles macroéconomiques », *Revue économique*, p. 882-939.
- BOYER R. (1978), « Les salaires en longue période », *Économie et statistiques*, p. 99-118.
- BOYER R. (1979), « La crise actuelle : une mise en perspective historique. Quelques réflexions à partir d'une analyse du capitalisme français en longue période », *Critiques de l'économie politique*, p. 3-113.
- BOYER R. (1986), *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, La Découverte.
- BOYER R. (1989), « Économie et histoire : vers de nouvelles alliances ? », *Annales ESC*, p. 1397-1426.
- BOYER R. (1995), « Du fordisme canonique à une variété de modes de développement », dans Boyer R. et Saillard Y. (dir.), p. 369-377.

- BOYER R. et MISTRAL J. (1983), « Le temps présent. La crise. D'une analyse historique à une vue prospective », *Annales ESC*, p. 483-506.
- BOYER R. et ORLÉAN A. (1993), « Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire », *Revue économique*, p. 233-272.
- BOYER R. et SAILLARD Y. (dir.) (1995), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- CAILLÉ A. (2000), *L'anthropologie du don*, Paris, La Découverte.
- CARTELIER J. et DE VROEY M. (1989), « L'approche de la régulation. Un nouveau paradigme ? », *Économies et sociétés*, p. 63-87.
- CHARLE C. (1980), « Entretiens avec Ernest Labrousse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33, p. 111-125.
- DENIS H. (1938), *Les récentes théories monétaires en France. Idée quantitative et conflit des méthodes*, Paris, Sirey.
- DOCKÈS P. (1993), « Les recettes fordistes et les marmites de l'histoire (1907-1993) », *Revue économique*, p. 485-527.
- DURKHEIM E. (1975), *Textes*, Paris, Minuit.
- FAVEREAU O. (1995), « Régulation et conventions », dans Boyer R. et Saillard Y. (dir.), p. 511-520.
- FOURGEAUD A. (1929), *La rationalisation. États-Unis-Allemagne*, Paris, Payot.
- FROBERT L. (2000), *Le travail de François Simiand (1873-1935)*, Paris, Economica.
- GILLARD L. et ROSIER M. (dir.) (1996), *François Simiand (1873-1935) Sociologie Histoire-Économie*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- GISLAIN J.-J. et STEINER Ph. (1995), *La sociologie économique (1890-1920) : Durkheim, Pareto, Schumpeter, Simiand, Veblen et Weber*, Paris, PUF.
- GISLAIN J.-J. et STEINER Ph. (1999), « French Positive Economics and American Institutionalism : Some Connections », *History of Political Economy*, p. 273-296.
- GRANOVETTER M. (1990), « The Old and the New Economic Sociology : A History and an Agenda », dans FRIEDLAND R. et ROBERTSON A.F. (eds), *Beyond the Marketplace : Rethinking Economy and Society*, Aldine, p. 89-112.
- GRANOVETTER M. et MACGUIRE P. (1998), « The Making of an Industry : Electricity in the United States », *Sociological Review*, p. 147-173.
- HALBWACHS M. (1905), « Remarques sur la position sociologique du problème des classes », dans *Classes sociales et morphologie*, Paris, Minuit (1972), p. 41-57.
- HALBWACHS M. (1912), *La classe ouvrière et les niveaux de vie, recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles*, Paris, Alcan.
- HALBWACHS M. (1933), *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Paris, Alcan.
- HIRSCHMAN A.O. (1970), *Défection et prise de parole*, trad. française, Paris, Seuil (1995).
- KIRAT T. (1990), « Taylorisme et rationalisation du travail en France et en Allemagne dans l'entre-deux-guerres », *Revue d'économie politique*, p. 58-82.
- KUISEL R.F. (1981), *Le capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au XX^e siècle*, trad. française, Paris, Gallimard (1984).
- MACGUIRE P., GRANOVETTER M. et SCHARWTZ M. (1993), « Thomas Edison and the Social Construction of the Early Electricity Industry in America », dans SWEDBERG R. (ed.) *Exploration in Economic Sociology*, Londres, Russel Sage, p. 213-246.
- MARCEL J.-C. (2000), *Le durkheimisme dans l'entre-deux-guerres*, Paris, PUF.
- MARCHAL A. (1952-1955), *Méthode scientifique et science économique*, Paris, Médicis.
- MARCHAL A. (1953), *La pensée économique en France depuis 1945*, Paris, PUF.
- MARCHAL J. et LECAILLON J. (1959), *La répartition du revenu national*, Paris, Génin.

- MARJOLIN R. (1941), *Prix, monnaie et production. Essai sur les mouvements économiques de longue durée*, Paris, PUF.
- MINGAT A., SALMON P. et WOLFESPERGER A. (1985), *Méthodologie économique*, Paris, PUF.
- MONGIN P. (2000), « La méthodologie économique au XX^e siècle. Les controverses en théorie de l'entreprise et la théorie des préférences révélées », dans BÉRAUD A. et FACCARELLO G. (dir.), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, vol. 3, Paris, La Découverte, p. 340-378.
- MOORE H.L. (1911), *Laws of Wages. An Essay in Statistical Economics*, Amsterdam, Kelley (1967).
- MOORE H.L. (1929), *Synthetic Economics*, Amsterdam, Kelley (1967).
- MORGAN M.S. et RUTHERFORD M. (1998), « American Economics : The Character of the Transformation », dans MORGAN M.S. et RUTHERFORD M. (eds), *From Interwar Pluralism to Postwar Neoclassicism*, Durham, Duke University Press, p. 1-26.
- MORRISON C. (2000), « L'économie historique dans la *Revue économique* : du programme à la réalisation », *Revue économique*, p. 1059-1078.
- MOTTEZ B. (1966), *Systèmes de salaire et politiques patronales. Essai sur l'évolution des pratiques et des idéologies patronales*, Paris, CNRS.
- NICOLAÏ A. (1999), *Comportement économique et structures sociales*, Paris, L'Harmattan.
- ORLÉAN A. (dir.) (1994), *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF.
- ORLÉAN A. (1998), « La monnaie autoréférentielle : réflexion sur les évolutions monétaires contemporaines », dans M. AGLIETTA et A. ORLÉAN (dir.) *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, p. 359-386.
- POUCH T. (2001), *Les économistes français et le marxisme. Apogée et déclin d'un discours critique (1950-2000)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- PRIOU G. (1939), *Traité d'économie politique. Introduction à l'étude de l'économie politique*, Paris, Sirey.
- ROSIER M. (1996), « Le « monétarisme social » », dans GILLARD L. et ROSIER M. (dir.), p. 215-226.
- RUTHERFORD M. (2000), « Institutionalism Between the Wars », *Journal of Economic Issues*, p. 291-303.
- SIMIAND F. (1902), « Essai sur le prix du charbon en France et au XIX^e siècle », *L'Année sociologique*, p. 1-81.
- SIMIAND F. (1906), « La causalité en histoire », dans *Méthode historique et sciences sociales*, Paris, Éditions des archives contemporaines, p. 209-241.
- SIMIAND F. (1907), *Le salaire des ouvriers des mines de charbon en France. Contribution à la théorie économique du salaire*, Cornély.
- SIMIAND F. (1912), *La méthode positive en science sociale*, Paris, Alcan.
- SIMIAND F. (1923), *Programme d'un cours d'économie politique proposé à l'examen du Conseil de perfectionnement du Conservatoire national des arts et métiers*, Paris, Maretteux.
- SIMIAND F. (1929-1931), *Cours d'économie politique*, Paris, Domat-Montchrestien.
- SIMIAND F. (1930-1932), *Recherches sur le mouvement général des prix du XIX^e au XIX^e siècle*, Paris, Domat-Montchrestien.
- SIMIAND F. (1932), *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, Alcan.
- SIMIAND F. (1934a), *Inflation et stabilisation alternées. Le développement économique des États-Unis (des origines coloniales au temps présent)*, Paris, Domat-Montchrestien.
- SIMIAND F. (1934b), « La monnaie réalité sociale », *Annales sociologiques*, série D, vol.1, p. 1-86.

- SIMIAND F. (1937), « La psychologie sociale des crises et des fluctuations de courte durée », *Annales sociologiques*, série D, vol.2, p. 3-32.
- STEINER Ph. (1996), « Note à propos de la théorie de l'action sous-jacente au dilemme productivité-répartition », dans L. GILLARD et M. ROSIER (dir.), p. 195-200.
- STEINER Ph. (1998), « La sociologie économique comme critique de l'économie politique », *L'Année sociologique*, p. 115-137.
- STEINER Ph. (1999a), « Maurice Halbwachs : les derniers feux de la sociologie économique durkheimienne », *Revue d'histoire des sciences humaines*, p. 1-22.
- STEINER Ph. (1999b), *La sociologie économique*, Paris, La Découverte.
- STEINER Ph. (2000a), « La Revue économique (1950-1980) : la marche vers l'orthodoxie académique ? », *Revue économique*, p. 1009-1058.
- STEINER Ph. (2000b), « L'économie positive, l'institutionnalisme et l'école historique », dans BÉRAUD A. et FACCARELLO G. (dir.), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, vol.3, Paris, La Découverte, p. 14-29.
- WEBB S. et WEBB B. (1901), *Industrial Democracy*, New-York, Clark.
- WEILLER J. et CARRIER B. (1994), *L'économie non conformiste en France au XIX^e siècle*, Paris, PUF.
- WOLFESPERGER A. (1977), « De la contestation de l'orthodoxie à la tentation du sociologisme chez les économistes », *Revue française de sociologie*, p. 397-434.
- YONAY Y. (1998), *The Struggle over the Soul of Economics : Institutional and Neoclassical Economists in America Between the Wars*, Princeton, Princeton University Press.
- ZELIZER V. (1983), *Morals and Markets. The Development of Life Insurance in the United States*, New-York, Transaction Books.
- ZELIZER V. (1985), *Pricing the Priceless Child. The Changing Social Value of Children*, New Haven, Basic Books.
- ZELIZER V. (1994), *The Social Meaning of Money*, New Haven, Basic Books.

